

**CHARTRE DE LIVRAISON DU GRANULE
DE BOIS EN VRAC
AVEC CAMION SOUFFLEUR**

Nous vous remercions de prendre connaissance de cette charte qui va nous permettre de mieux cibler votre demande et ainsi assurer votre livraison de granulés de bois dans les meilleures conditions.

Nous serons dans l'obligation d'annuler la livraison si ces points ne sont pas respectés

1/ votre silo doit comporter les caractéristiques suivantes pour les silos en dur

- être étanche pour éviter les dispersions de poussières, qu'il soit composé de matériaux solides et résistant à l'abrasion (briques, parpaings, contre-plaqué marin épaisseur 12). Proscrire impérativement plaques de placoplâtre type BA13 ou tout matériau sujet à l'effritement
- ne pas être équipé d'un revêtement interne mais seulement d'un tapis de protection d'impact situé à 200 mm du mûr opposé au remplissage. Nous dégageons toute responsabilité en cas d'absence de ce tapis.
- être équipé de deux bouches avec un raccord pompier DN 100 (intérieur) et un écartement de 50 cm. Une bouche servira au remplissage et l'autre pour l'échappement des poussières (branchement de notre aspirateur). il est préférable que les 2 bouches donnent sur une face à l'extérieur de la maison. Si les bouches se trouvent à l'intérieur, il faut prévoir un filtre sur une bouche, en cas d'absence, MOULIN BOIS ENERGIE ne pourra être responsable de la poussière provoquée par la livraison.
- les bouches doivent être à hauteur d'homme (1.20 m à 1.50 m) et facilement accessibles. Ne pas hésiter à prolonger le manchon extérieur d'un coude à 90° et d'une longueur de tube pour placer idéalement le raccord, elles doivent être placées sur la partie haute du silo parallèlement au plafond à un minimum de 10 cm,
- les connexions doivent être scellées et maintenues solidement pour résister aux contraintes de serrage,
- disposer d'un volume utile suffisant dans votre silo, compter 650 kg/m³, et d'une quantité minimum de 3 T
- le silo devra être équipé obligatoirement d'une trappe de visite pour visualiser le granulé. A l'extérieur, on doit trouver une porte afin de rendre étanche le silo. Attention l'échappement est très important car en cas d'inexistence, ou d'obturation de celui-ci sur un silo très étanche, une montée en pression va empêcher le bon déroulement de la livraison et endommager le silo
- le silo doit être équipé d'une prise à la terre

avant chaque nouvelle livraison, il est conseillé de nettoyer le silo avec un aspirateur industriel afin d'enlever la poussière

2/ Accès à votre domicile

-la voie d'accès jusqu'au point de livraison doit être suffisamment dimensionnée pour permettre l'accès du camion

- 3 camions de 19 tonnes
avec 11 tonnes de granulés



Largeur du véhicule : 3m à 3.20 m
Longueur du véhicule : 7m50
hauteur du véhicule 3m40

attention à bien couper les branches d'arbres

- 2 camions de 26 tonnes :
avec 15 tonnes de granulés



Largeur du véhicule : 3m à 3.20 m
hors tout,

- Longueur du véhicule : 9m
hauteur du véhicule : 3m50

attention à bien couper les branches d'arbres

- Pression de notre camion : entre 0.2 et 0.4 bars (en fonction de la longueur du tuyau)
- Il faut prévoir un dégagement de 6 à 10 mètres si une manœuvre est nécessaire,
- la distance du camion au raccord du silo **ne doit pas excéder 20 mètres** Les tuyaux ne doivent pas subir trop de « virage » pour atteindre le silo. Au-delà de 20 m, nous ne garantissons pas la qualité du granulé
- attention aux lignes électriques, lignes téléphoniques, avancées de toits et branches d'arbres et autres divers obstacles qui peuvent empêcher la livraison - les risques d'affaissement (fosse septique, canalisation enterrée) ou les dégradations (rails ou seuils de portails, bordures, massifs) sont de la seule responsabilité du propriétaire s'ils n'ont pas été signalés ou s'ils ne respectent pas la présente charte
- en cas de conditions climatiques défavorables (neige), le client assure l'accès à sa propriété en dégagant par lame, sel, etc....

3/ Le tarif et les modalités de règlement

- le tarif unitaire est fixé en accord avec le client lors de la prise de commande et en fonction de la quantité commandée et du kilométrage parcouru
- le règlement est effectué au chauffeur lors de la livraison

Tout manquement à la présente charte pourra entraîner soit une taxe de prestation variable en fonction des durées et risques associés, soit un retour de marchandise avec le maintien de la facturation des coûts de transports

4/Informations clients :

Pour préserver la qualité du granulés biocombustibles certifiés EN +

- commandez la quantité correspondant à vos besoins pour éviter les mélanges et le stockage de longue durée,
- Vérifiez la nature, la qualité et la quantité résiduelle de granulés dans le silo, -
- Ne pas mélanger les granulés certifiés EN+ avec d'autres produits,
- Ne pas exposer les granulés à l'humidité lors des transferts.

Les chaudières doivent être éteintes lors des livraisons.

Merci de signaler le passage d'un pont éventuel pour accéder à votre domicile et nous préciser le poids maximum (dérogation si besoin).

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous au 04 71 75 56 54. Merci de compléter les points suivants :

Nom et adresse du client :

Téléphone.....

Portable:.....

Date signature

(Précédée de la mention 'lu et approuvé')

Nous vous remercions de nous indiquer une quantité estimative de votre commande à la tonne près.

Le minimum de commande et de facturation est de 3 T, la livraison effectuée devra avoisiner le tonnage commandé à plus ou moins une tonne. Auquel cas, des frais supplémentaires de déplacement seront facturés.